



Communiqué

Date: 22.06.2023

Émission d'une nouvelle monnaie commémorative pour célébrer un événement important de l'histoire suisse: les 175 ans de la Constitution

En novembre 2022, l'émission de pièces sous le nom de «Eidgenössische Sondermünzen» a marqué le début d'une nouvelle ère pour la Monnaie fédérale Swissmint. Une monnaie commémorative a notamment été produite pour le 175^e anniversaire de la Constitution. Elle pourra être acquise en or et en argent lors des portes ouvertes organisées à cette occasion les 1^{er} et 2 juillet 2023 à Berne. La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a présenté la nouvelle pièce début juin.

Le 12 septembre 1848, l'ancienne confédération d'États devient un État fédéral et la première démocratie stable d'Europe. À l'occasion du 175^e anniversaire de la Suisse moderne, Swissmint, qui produit des pièces de collection exclusives et en nombre limité sous le nom de «Eidgenössische Sondermünzen», a émis une nouvelle monnaie commémorative. Au début du mois de juin, Karin Keller-Sutter, cheffe du Département fédéral des finances (DFF), a présenté la nouvelle pièce, nommée «175 ans de la Constitution fédérale», en soulignant l'importance de la première Constitution pour la Suisse. Elle a expliqué que le texte a évolué avec la société au cours des 175 dernières années. La conseillère fédérale a par ailleurs qualifié la première Constitution de véritable coup de génie, rappelant que nos ancêtres avaient, en très peu de temps, posé les fondements institutionnels de la Suisse moderne et que ceux-ci sont encore en vigueur.

Disponible en deux versions, en or et en argent, la nouvelle monnaie commémorative pourra être acquise au Bernerhof lors des Portes ouvertes de la Berne fédérale, qui auront lieu les 1^{er} et 2 juillet. Durant ces deux jours, le public pourra découvrir ce qui se cache derrière les murs

Communiqué

de divers bâtiments de la Confédération, notamment derrière ceux du Bernerhof, siège du DFF.

«L'émission d'une monnaie commémorative en or et en argent pour les 175 ans de la Constitution, à l'instar de l'émission de celle pour les 100 ans, est une excellente opportunité de faire découvrir nos pièces commémoratives à la population suisse», explique fièrement Jan Niklas Betz, directeur suppléant de Swissmint.

Une pièce pour célébrer 175 ans d'histoire

La monnaie commémorative «175 ans de la Constitution fédérale» est en argent 999,9 et pèse 20 grammes. L'avvers présente le préambule de la Constitution. Les termes qui y sont symbolisés s'assemblent en un emblème d'une grande force. Le revers figure un ange avec les armoiries suisses. À la lumière du débat suscité par la référence à Dieu dans la Constitution, Peter Salzmann, artiste originaire d'Olten, a représenté l'ange sans ailes. «Le personnage reste une figure familière, car chacun peut interpréter l'image comme il le souhaite. Sans ses ailes, l'ange devient Helvetia, porteuse de paix, une vertu plus essentielle que jamais», explique l'auteur du motif. La pièce affiche également sa valeur nominale (20 francs). Le tirage comprendra 10 000 pièces non mises en circulation et 4250 pièces en qualité flan bruni.

La pièce de 11,29 g en or 0,900 présente sur l'avvers et le revers les mêmes motifs que la version en argent. Sa valeur nominale est de 50 francs. Le tirage comprendra 5000 pièces en qualité flan bruni.

Chaque pièce spéciale est une œuvre d'art miniature

Swissmint frappe le franc suisse pour le compte de la Confédération, exécutant ses activités au cœur de la Suisse depuis 1855 et dans le fameux quartier de Kirchenfeld, à Berne, depuis 1906. Depuis 1936, Swissmint émet également des monnaies spéciales pour commémorer des événements historiques et culturels importants ou pour honorer des personnages remarquables. Chacune de ces pièces est une œuvre d'art miniature qui s'inscrit dans une tradition artistique et artisanale unique.

xxx

Monnaie fédérale Swissmint

Swissmint frappe les pièces de monnaie du pays qui sont utilisées dans les opérations de paiement ordinaires. Elle émet aussi régulièrement des monnaies courantes ou spéciales de qualité particulière pour le marché de la numismatique. Les pièces spéciales bimétalliques, tout comme celles en argent, en or ou en platine, ont une valeur nominale officielle garantie par l'État et se déclinent en différentes qualités de frappe.



Renseignements (adresse directe pour les médias)

media@swissmint.ch

www.swissmint.ch / www.sondermuenze.ch